

MUR 1971

Sixième

LETTRE OUVERTE
aux Ecrivains de Belgique

Equinoxe du printemps 1954.

Mes chers Confrères,

La vertu n'est jamais récompensée. Je me figurais, en vous adressant mes missives, que je contribuais, pour une modeste part, à notre prospérité économique, ou, si vous préférez, que j'aidais à conjurer la crise qui nous guette, aux dires des experts. Il me suffisait de considérer les industries et les métiers alertés avant que vous pussiez vous délecter de ma prose ; car, en vérité, depuis le fabricant de colle jusqu'au Ministre des Communications, ils sont nombreux, les bénéficiaires directs de cette manie épistolaire. Cela méritait, me semble-t-il, la considération des fidèles d'Hermès, de qui les Grecs, en leur sagesse, firent le dieu du commerce et celui des voleurs. Hélas, voilà qu'on me reproche de dilapider mon avoir ! Le confrère, qui me décoche ce trait, officie dans une feuille prodigue de menus alléchants, et dont la plupart ne charmeraient pas mes papilles gustatives pour le prix de ma prose saisonnière. D'où je conclus timidement, que ce confrère ne sacrifiera pas un bon dîner au plaisir d'écrire une lettre. On voit bien que c'est un homme de chez nous. A la réflexion, je reconnais

qu'il a raison. Ecrire sans but bien précis à des gens qu'on ne connaît guère, n'est-ce pas folie pure ? L'argent versé au receveur des contributions sert au moins à quelque chose : il est converti en avions, tanks, canons, gendarmes, bureaux ministériels, parlementaires, académies et autres concepts utiles, qui servent à l'agrément des uns et au désagrément des autres, mais qui, tout compte fait, font vivre ce gigantesque panier de crabes qu'on nomme une nation.

Comme je n'ai jamais pratiqué le compte d'auteur, la présente exception peut, en effet, surprendre. Et si je touchais des fonds secrets ? Pourquoi ces faveurs seraient-elles réservées à la grande presse et à quelques journalistes réputés non moins grands ? Je veux bien que les arrosages de cet ordre se pratiquent avec une grâce toute éléphantine et qu'elles ne témoignent pas d'une fantaisie ailée. Une puissance finançant mes lettres ouvertes, ne serait-ce pas charmant ? Il existe, d'ailleurs, toutes sortes de puissances. A part les grandes et les petites, il y a les occultes, qui en valent bien d'autres, telles les menues puissances, commises au soin de protéger nos lettres. Elles arrosent discrètement le parterre qui fleurit sous les ombrages du Bois Sacré. Certes, on ne saurait leur reprocher qu'il y pousse plus de pissenlits que de roses, encore que leurs dilections me laissent parfois rêveur...

Je vous ai confié que j'avais fait quelques suggestions à l'un de ces monstres sacrés. Cédant à un moment de faiblesse, je pensais faire un geste utile ! Il n'en est rien, comme j'ai l'honneur de vous le dire. Illuminé de visions utopiques, j'exposai deux pages durant un programme en faveur de nos lettres. Pour apaiser le monstre, je l'assurai que je ne briguais aucune charge, ni présente ni future. Malgré cette précaution, je n'ai pas échappé aux oubliettes, C.Q.F.D. C'est bien fait. Je ne recommencerai plus et saurai répondre dorénavant, avec une fermeté durcie par l'expérience, aux sollicitations de ces confrères qui veulent me pousser à l'action.





En Belgique, mes chers confrères, notre salut est de faire semblant : on joue à l'homme de lettres. On met sur sa carte de visite : membre de l'A.E.B., en attendant l'A.R.L.L.F. Je signale aux impatients une formation académique nouvelle : la H.A.I.S.L.A. ; elle comptera 93 titulaires pour la seule Belgique et elle décerne à ses membres, sans autre forme de procès, des titres flamboyants et des médailles d'or, lesquelles sont en bronze doré. C'est un exemple à suivre. Qu'en pense l'A.E.B. ? Comme tout Belge un peu majeur est normalement décoré, pourquoi ne pas revendiquer une distinction pour les gens de lettres ? Après le mérite sportif, la folie littéraire. Tous les A.E.B., chevaliers de la plume ; commandeurs tous les A.R.L.L.F. et le ministre de l'Instruction en exercice, grand-maître de l'ordre. L'uniforme à partir de la cravate, ce qui permettrait de coiffer les académiciens d'un chapeau à plumes. L'idée se prête à de jolis développements. Je ne puis m'y abandonner pour l'heure ayant, comme on dit, des devoirs plus urgents à remplir.

Il me faut, une fois de plus, rendre hommage à l'activité de l'A.E.B. Son "Catalogue de livres belges actuellement dans le commerce" est un document précieux et même surprenant. Ne nous assure-t-il pas que près de 800 titres d'auteurs belges se trouvent dans le commerce ? M'est avis que c'est dans le commerce clandestin, car nul n'en vit la dixième partie dans l'antra d'un libraire. Une autre surprise, non moins grande, c'est d'apprendre que nous sommes riches de quelque 140 éditeurs.

Toujours optimiste, je pensais que nous en avions bien une douzaine ! Sans compter toutefois ceux qui en font une industrie, dont ils sont en quelque sorte les chevaliers. La formule est connue : on prend à un "poète" les dix billets que celui-ci a soutirés au Fonds National des Lettres. On fait imprimer une plaquette qui en coûte huit au plus, et la différence est une prime tirée sur la vanité de l'auteur, tout fier d'avoir à sa devanture une enseigne qui évoque la lune ou les étoiles, voire

le monde entier. Après quoi, le "poète" tape ses proches et ses fournisseurs pour placer quelques exemplaires, car son "éditeur" juge son rôle terminé. (Combien je préfère le poète qui avoue gentiment qu'il publie à ses frais...).

Les autres éditeurs — les vrais — sont d'une discrétion si désolante, que l'un d'eux, se réveillant, proclame non sans fierté sa propre audace. S'il réussit dans son entreprise — c'est la grâce que je lui souhaite — tout le monde volera à son secours et les monstres sacrés béniront son effort, Et ce sera tant mieux.

Pour réfuter Zénon d'Elée — qui niait le mouvement — Diogène se contentait de marcher. Seules les vierges timides pensent qu'il n'y a que le premier pas qui coûte. L'homme ayant le sens de l'imitation, de beaux jours nous sont peut-être promis, mes chers Confrères ! Sans croire à un retour aux fastes du passé — j'évoque MM. Lacroix, Verboeckhoven & C^{ie}, offrant à Victor Hugo une fortune et un banquet pour s'assurer le droit d'éditer "Les Misérables" — rêvons d'un réveil éditorial qui réduirait les monstres sacrés au rôle moins décoratif de plumitifs incolores. Et pourquoi pas ? L'homme est un animal farci d'espérance. Ceux qui doutent de réaliser leurs rêves au cours de cette courte vie, n'ont-ils pas inventé l'au-delà, pour que toute l'éternité s'offre à leur vaste appétit ?

ROGER AVERMAETE

P.S. — Il figurait, dans ma dernière lettre, un lapsus calami, dont j'attendais des merveilles, car, si la France est un peuple de grammairiens, nous nourrissons un cheptel de pions. Or, personne ne m'a renvoyé en classe ! Où allons-nous ? Les traditions se perdent.